

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 19 juillet -14h
Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation

***Se souvenir et combattre l'engrenage
des extrémismes, de l'antisémitisme et des racismes.***

**Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et en
hommage aux Justes de France**

*« Ils étaient des milliers, ils étaient vingt et cent, nus et maigres, tremblants dans ces wagons plombés... Je twisterais les mots s'il fallait les twister pour qu'un jour les enfants sachent qui vous étiez ». Ce dimanche 19 juillet, devant le Wagon du souvenir du Camp des Milles, c'est avec *Nuit et Brouillard* de Jean Ferrat qu'a débuté la cérémonie officielle de commémoration à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et en hommage aux Justes de France.*

Cette Journée nationale commémore en particulier l'anniversaire tragique de la Rafle du Vel d'Hiv le 16 Juillet 1942. Ce jour-là, la vie de 13 152 Juifs parisiens, dont 4 115 enfants, bascule dans l'horreur de la déportation. Bernard Agai, président de la Communauté juive d'Aix-en-Provence, affirme aujourd'hui encore ce basculement tragique symbolisé par un lieu, le Vélodrome d'Hiver : *« Mais en ce 16 et 17 juillet 1942, la programmation [du vélodrome] n'est plus la même sur ordre du Préfet de police de Paris : le lieu de festivités se mue en lieu de la honte. Le palais des gloires et d'applaudissements se transforme un antichambre de la mort »*. La plupart de ces 13 152 Juifs raflés et parqués dans ce Vélodrome furent assassinés au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, camp qui fut aussi la destination finale de 2000 hommes, femmes et enfants juifs déportés quelques semaines plus tard du Camp des Milles, en zone non occupée, par le régime de Vichy.

Le nom des 97 enfants déportés à Auschwitz depuis le Camp des Milles, résonne encore ce 19 juillet 2015 lors de leur lecture émouvante par Salomé, sur les lieux même du départ des convois vers les camps de la mort. Le plus jeune d'entre eux, Jan Kraus, n'avait qu'un an.

Plus d'une centaine de personnes, déportés, résistants, élus de toutes sensibilités, représentants diplomatiques et religieux, citoyens se sont rassemblés pour se souvenir, transmettre la mémoire et se mobiliser pour le testament des victimes : *« ne pas se laisser séduire par des idéologies qui ne sont faites que pour manipuler et s'opposer à la liberté républicaine pour laquelle nos ancêtres se sont battus [...] Plus jamais ça ! »* souligne Denise Toros-Marter, déportée à Auschwitz à l'âge de 16 ans.

Mais cette journée rend aussi hommage aux Justes parmi les Nations, ces hommes et femmes parfois héroïques souvent inconnus qui, au péril de leur vie, ont su aider, soutenir, sauver, protéger, faire évader et héberger des Juifs promis à une mort certaine. Au Camp des Milles aussi, comme le rappelle Serge Coen, Délégué du Comité Français pour Yad Vashem (France-sud) *« des hommes et des femmes surent sauver des internés et des déportés »* à l'image du Pasteur Manen ou du gardien du camp Auguste Boyer, aidés par leurs épouses.

Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles-mémoire et Education, affirme fortement que *« les leçons de cette histoire doivent s'appliquer aujourd'hui devant la montée des extrémismes islamistes et nationalistes qui s'alimentent l'un de l'autre et se nourrissent les deux de passions racistes et antisémites qui menacent la raison démocratique et peuvent mener au pire... Le combat pour la dignité n'est jamais gagné mais il n'est jamais perdu non plus, à condition de le mener. »*

Serge Gouteyron, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, lisant un texte de Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire, souhaite *« rappeler que l'humanité a en elle les ressources pour combattre les crimes racistes et antisémites mais aussi les idéologies extrémistes dont l'ignorance est trop souvent le terreau fertile. Rappeler cette histoire pour éveiller nos consciences citoyennes et renforcer notre esprit de vigilance est une exigence républicaine »*.

Au Site-mémorial du camp des Milles, l'exposition « Sauver les enfants, 1939-1945 », produite par l'Œuvre de Secours aux Enfants, est installée de manière permanente. Elle complète et prolonge

www.campdesmilles.org

l'exposition nationale de Serge Klarsfeld sur les enfants juifs déportés, ainsi que, en fin de parcours muséal, le « Mur des actes Justes » qui met en avant les actes de courage et de sauvetage durant la Shoah mais aussi les génocides arménien et rwandais.

Prenant tout leur sens en cette journée de commémoration, ces expositions nous rappellent que face aux extrémismes, au racisme et à l'antisémitisme, « Chacun peut réagir, chacun à sa manière ». au nom des valeurs de justice, de tolérance et d'humanité.

Contacts Presse :

ODILE BOYER

odile.boyer@campdesmilles.org
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy.

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale".

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, et le Groupe Alteor.